

## SEMINAIRE "ETAT, VIOLENCE, MARCHE"

7 juin 1993.

VENTES D'ARMES, CORRUPTION ET VIOLENCE.

Analyser les questions de ventes d'armes au regard des thèmes violence et corruption présente plusieurs difficultés (sources d'information, validité des généralisations, etc.), la plus importante étant le risque d'en rester à une description formelle (journalisme d'investigation un peu élaboré)<sup>1</sup>.

On abordera donc successivement les deux aspects -corruption et violence- en tentant de dégager ce qui s'instaure, à partir du commerce des armes comme forme(s) de corruption/violence, quel est le rapport de ces relations à l'Etat, dans quelles conditions ces ventes d'armes sont corrompues ou corruptrices et dans quelle mesure elles favorisent ou pas la prolifération d'une corruption privée, potentiellement mafieuse ou susceptible de réduire les marges de liberté de l'Etat

### 1 ventes d'armes<sup>2</sup> et corruption.

Les phénomènes de corruption qui accompagnent les ventes d'armes

---

<sup>1</sup> divers livres ont abordé les questions de trafics d'armes. Dans les parutions récentes voir G.STARCKMANN *Noir canon* (Belfond. 1992. 306 pages) ou J-P LENOIR, *L'Etat trafiquant*, Robert laffont, 1992.

<sup>2</sup> on notera les différences de connotation entre "ventes d'armes" et "transferts d'armements": la seconde expression de tonalité plus théorique et plus neutre est plus éloignée des problématiques corruption/violence.

diffèrent sensiblement dans leur nature et leur ampleur suivant les pays d'origine concernés, le type de contrôle qui s'exerce sur le secteur industriel de l'armement, la force de L'Etat, etc.... On propose de dresser une première typologie des acteurs de la corruption à partir de l'analyse du cas français, qui est susceptible de fournir les moyens d'analyser d'autres situations.

ventes d'armes et corruption: les acteurs repérables à partir du cas français.

Le système français de production d'armement est, jusqu'à présent en tous cas, suffisamment mis en forme et en ordre par l'Etat pour qu'on puisse penser que peu d'interstices s'offrent à la corruption ou aux trafics: présence de l'Etat comme entrepreneur proprement dit (arsenaux de la marine) ou comme propriétaire des entreprises (sociétés nationalisées) <sup>1</sup>, poids déterminant pour les entreprises privées des commandes étatiques dans leur activité, et ce particulièrement pour les commandes de R&D, présence de "commissaires du gouvernement" et/ou de contrôleurs des armées dans les conseils d'administration ou les sociétés ayant une activité significative d'armement, droit de contrôle (sur les quantités, les prix, les "éléments généraux") des services de la DGA (SIAR<sup>2</sup> en particulier), existence de structures comme le comité des prix de revient des fabrications d'armement ou le conseil général de l'armement (aptés théoriquement à examiner les résultats du secteur), capacités de contrôle plus global de la Cour des comptes... Enfin la taille relativement modeste du secteur et les liens internes forts qui le structurent (liens entre firmes, entre personnel dirigeant, entre catégories d'ingénieurs) font qu'il est peu probable qu'un "outsider" ou

---

1 les deux formes représentent au total un peu plus de 80% du secteur de l'armement.

2 service de surveillance industrielles de l'armement.

un "original" puisse en toute quiétude mener une politique transgressant les règles communes implicites, sans que d'une façon ou d'une autre "cela se sache".

Pourtant, un certain nombre de formes de corruption, d'importances inégales, sont repérables dans ce système, dont un parlementaire de l'ancienne opposition avait pourtant écrit qu'il lui semblait plus "contraignant que le système soviétique".

On propose d'estimer cette "importance" des différentes formes de corruption en raison non pas nécessairement de son volume économique, mais plutôt de sa distance avec le coeur de l'appareil d'Etat. Dans cette perspective on peut distinguer quatre formes de corruption liée aux ventes d'armes, qu'on pourrait appeler, de la plus privée à la plus publique, les glaneurs, les négociants, les commissionnaires, les prébendiers:

#### Les glaneurs (petits trafiquants) :

Ceux-là sont des trafiquants clairement situés à l'extérieur de l'appareil d'Etat (au moins par le fait qu'ils ne sont ni "approuvés", ni commandités" par la puissance publique et qu'au contraire même, ils sont poursuivis). Les trafics sont faits à petite échelle et le plus souvent ils restent des trafics intérieurs : il s'agit des circuits par lesquels sont vendues (illégalement ) en France des armes (généralement de poing, mais de toute façon, pas au-delà de l'armement individuel) par petites quantités pour des "collectionneurs", des milieux liés au banditisme, des réseaux activistes ou des mouvements terroristes . Ces trafics ne sont possibles qu'en "achetant" le silence (ou la conscience) de certains maillons de la chaîne (responsables d'armurerie militaires, gestionnaires de stocks chez certains producteurs, fonctionnaires chargés de contrôle). Ils représentent évidemment la partie la

plus instable et la moins protégée de la corruption. Leur volume global est sans doute relativement réduit. Ils ne sont pas inexistant pour autant : dans les dernières années, on a annoncé officiellement la découverte de tels réseaux en 1986 à Lyon, en 1987 à Garches-Les-Gonnesses, dans la Haute-Saône, à Meudon, au Havre, en 1990 à Saint-Etienne, en Dordogne, à l'ambassade de France au Liban (avec des ramifications à Carcassonne, Toulouse, Tarbes, Pau, Paris), en 1992 dans le Val d'Oise, en Vendée, en Seine-Maritime, dans le Nord (frontière franco-Belge) <sup>1</sup>. et l'on sait que le réseau de trafic à partir de l'ambassade de France au Liban était un peu à la limite de notre catégorie "petits trafiquants" puisqu'on estime à plus de trois cents le nombre d'armes illégalement entrées en France par cette filière<sup>2</sup>. L'enjeu global de ces trafics paraît essentiellement limité à la demande du milieu criminel même si des cas limites existent, comme l'approvisionnement de mercenaires (officiellement sans existence du point de vue de L'Etat): en 1990 est arrêté Jacques LAFFAILLE, dit "Carcassonne", lieutenant de Bob Denard, dont l'appartement "regorge" de munitions, fusils d'assaut, fusils-mitrailleurs, armes de poing qui servaient à la fois aux "hommes de Dénard" et à des équipes du milieu nantais. LAFFAILLE, pourvus de vrai-faux papiers établis par les services officiels français, est inculpé de vols aggravés...<sup>3</sup> Néanmoins, même si ces connexions éventuelles sont parfois utilisées, on peut en première

---

1 d'après les annonces du journal Le monde aux périodes considérées.

2 en laissant de côté le fait que certains aspects plus "politiques" de l'affaire sont loin d'être éclaircis, puisque l'organisateur du trafic, le brigadier-chef LABOURDETTE ("l'indispensable labourette", écrivait la presse) inculpé le 21 juin 1990, révoqué de la police nationale le 10 février 1992, libéré le 20 avril 1992 après vingt mois de détention provisoire, a été chargé en mai 1992 d'une mission d'accompagnement d'un convoi humanitaire à sarajevo par le ministre de la santé, bernard Kouchner (*le Monde*, 5 juin 1992). L'instruction continue...

3 Le Monde, 15 et 16 avril 1990. Laffaille avait déjà été mêlé à l'enlèvement et l'assassinat de raymond Gorel, trésorier de l'OAS, en 1968.

approximation considérer que ces mini-réseaux sont à la frange la plus extérieure de l'appareil d'Etat.

### Les négociants<sup>1</sup> (gros trafiquants) :

Ceux-là sont encore à l'extérieur de l'appareil d'Etat, mais plus près et plus pesants, parce que leur volume d'action n'est plus de l'ordre de la récupération à l'unité, mais est une véritable activité de commerce. Leur place est évidemment difficile en France, dans la mesure où les textes de 1939 (toujours en vigueur) établissent que toute exportation de matériel de guerre est interdite, sauf autorisation accordée par la CIEEMG (commission pour l'étude des exportations de matériel de guerre), ce qui laisse peu de place à des conditions de commerce classique. Pourtant plusieurs formes de gros trafics sont repérables:

Ce sont d'abord des marchands d'armes privés: dont l'archétype actuel est Sam CUMMINGS, établi à Monaco, qui a laissé publier un livre d'entretiens complaisant<sup>2</sup>. Ce type de commerçant se targue de respecter les lois en vigueur (certificats de destinations, etc..) mais, bien évidemment, il ne s'agit que d'un discours legaliste de façade. Ce commerce se fait à partir du rachat de stocks d'armes déclassées (ou théoriquement neutralisées mais remises en état dans les ateliers spécialisés de ces sociétés). Le marché est alimenté par deux sources : d'une part la résorption de stocks par des armées nationales après des conflits de grande ampleur ayant entraîné une accumulation importante (fin de la seconde guerre mondiale, de la guerre de

---

1 on peut hésiter entre plusieurs mots : revendeurs, brocanteurs, maquignons, etc... On choisit "négociants", parcequ'il s'agit d'une activité de négoce (et pas seulement d'intermédiation). Brocanteurs et revendeurs ne désignent qu'une partie de cette activité. Maquignon est trop marqué moralement...

2 Daniel PROVENCE, *Sam Cummings: je suis un marchand d'armes*, éditions Alain LEFEUVRE, Paris, 1979, 270 pages.

Corée, de la guerre d'Algérie, de la guerre du Viêt-nam, etc...) ou après des accords de limitations des armements (FCE). D'autre part, la course aux armements, sous sa forme qualitative, qui n'a cessé de faire apparaître des générations nouvelles d'armements (y compris dans les armes individuelles) rendant obsolètes les générations précédentes et destinant celles-ci à ce type de marché de récupération et d'occasion. Les volumes d'achats par contrat peuvent être de l'ordre de dizaines de milliers pour les armes individuelles (parfois plus) ou de centaines pour des pièces d'artillerie. Le volume très important des stocks de ces commerçants permet d'ailleurs d'y inclure des armes qui ne sont pas nécessairement très anciennes. Périodiquement des avions ou des bateaux chargés d'armes, affrétés par ces commerçants sont arraisonnés<sup>1</sup>. Toutefois, l'analyse de ces mouvements (voir tableau de la note

---

1 Dans les dernières années, les principales affaires de ce type qui sont apparues dans la presse (Le Monde) sont les suivantes :

source  
nom  
provenance  
destination  
nature du chargement

85.01.13/14 Le Monde  
cargo Tine maru  
suède  
afrique du sud  
armes françaises et suédoises

85.12.31 Le Monde  
cargo Ile-de-lumière  
bloqué à Aukland  
nouvelle-calédonie  
grande quantités de munitions et de pièces d'armes automatiques.

86.03.25 Le Monde  
cargo Silver sea  
pavillon panaméen  
Sierra leone ou liberia  
matériels (jeeps, zodiacs, radios, uniformes)

précédente) indique que peu d'acteurs français sont impliqués dans ce type de livraisons, ce qui s'explique par l'importance des contrôles qu'on a mentionné plus haut. Pour l'instant l'organisation des transferts d'armements dans la politique française laisse peu de place aux commerçants privés, même si certains bénéficient d'une tolérance tacite, tel Cummings installé à Monaco, mais sans doute en échange d'un partage des tâches.

Cependant, même dans le système français, certains producteurs

---

86.07.27/28

Cargo Pia-Vesta

RDA

d'après washington, le sentier lumineux

32 camions blindés, 1500 Kalach., 1440 roquettes (licence sov.)

87.01.23 Le Monde

idem

d'après sénat péruvien, destinée aux contras.

87.09.13/14 Le Monde

un bateau à marseille

Liban

guyane (pour rebelles du suriname?)

60 kalach., 4 RPG7, 1 M16, vingt PA tchèques, 160 000 cartouches, 60 roquettes.

87.11.8/9 Le Monde

cargo Eksund

pavillon panaméen (chargé à tripoli, d'après services français)

IRA (d'après UK)

150 tonnes d'armes (dt 20 SAM7, 16 12.7, 12 mortiers de 82 etc...1.5t de semtex, 2000 déto.)

89.01.12 Le monde

cargo

immatriculé au brésil. Saisi à la Jamaïque

les FACR d'après le gvt colombien, le cartel de medellin d'après la presse

10 tonnes d'armes. (armes portugaises embarquées à Rotterdam).

89.02.10 Le Monde

peuvent devenir maquignons: deux grandes catégories d'actions illégales peuvent être mises sous cet intitulé:

d'abord le fait que certaines entreprises (même contrôlées par l'Etat) se livrent à des exportations illégales: les affaires les plus connues sont les exportations de munitions d'artillerie à destination de l'Iran par les sociétés Luçhaire (société privée) et SNPE (société nationale) en 1984-86.<sup>1</sup> Ces

---

cargo Jane star  
pavillon danois. armes chargées à Hambourg  
maquis révolutionnaires de colombie et bolivie d'après justice italienne  
170tonnes d'armes légères (!) de fabrication tchéco.

91.12.13 Le Monde  
un avion chilien saisi à l'aéroport de budapest  
Chili (stocks américains au viet-nam, récupérées par les cubains, puis reprises par pinochet)  
croatie  
11 tonnes de fusils et lance-roquettes.

92.02.01 Le Monde  
cargo Godewing  
(arrêté par marine allemande en méditerranée)  
cargo allemand (armes tchèques)  
syrie  
16 T72 tchèques, embarqués à Szczecin. Contrats tchéco-syriens de 250 chars.

92.02.06 Le Monde  
cargo nadia J  
(retenu par autorités danoises, après échouage)  
cargos danois (armes tchèques)  
chargées à szczecin  
syrie  
12 T72, 146 tonnes de munitions et pièces tchèques.

92.07.11 Le Monde  
Avions sous couleurs ONU

accusation de transports pour une faction somalienne



affaires se sont conclues par un non-lieu général<sup>2</sup>. Il semble bien que les objectifs de ces exportations, qui n'ont été possible que parce qu'un nombre importants de hauts fonctionnaires du ministère de la défense, de la DGA et des cabinets ministériels ont couverts ou encouragés ces livraisons (plus de 500 000 obus par la seule société Luchaire) aient mêlés trois types de motivations: des motivations "purement commerciales" de la part des deux sociétés, désireuses d'améliorer des niveaux de résultats nets insuffisants. des motivations "politiques" de la part de certains membres de la DGA et du ministère, soucieux de "rééquilibrer" les exportations françaises jusque-là entièrement tournées vers l'Irak; des motivations de gains personnels de la part de certains, ayant l'occasion dans ce processus de monnayer leurs décisions. Sans reprendre l'analyse détaillée de cette affaire, elle illustre assez bien plusieurs des dimensions de corruptions liées aux ventes d'armes

---

92.08.21 Le Monde  
avions turcs du pont aérien en Bosnie

accusation serbe de livraison aux musulmans bosniaques

92.09.12 Le Monde  
boeing 747 iranien saisi à zagreb  
Iran (?)  
musulmans bosniaques  
"une quantité significatives de petites armes"(Min.Croate des  
aff.Etrangères) ou "4000 fusils et 1M de cartouches"(NY Times)

93.02.25 Le Monde  
cargo Bana-1 (ex-Maria)  
serbie  
somalie  
demande US à grèce et Kénia pour que le bateau soit arrêté.

1 voir le texte du rapport Barba dans le Monde, 5 novembre 1987. pour une vue d'ensemble voir, Walter DE BOCK et Jean-charles DENIAU, Des armes pour l'Iran, Gallimard, Paris, 1988, 298 pages.

2 voir le Monde, 18 et 19 juin 1989.

et aux distorsions que subit l'action publiques sous l'effet de ces corruptions: non seulement le non-lieu a été général, mais le destin des principaux responsables n'en a pas été affecté. Les non-lieux ont été prononcés faute pour la justice de pouvoir réunir des preuves, les deux sources à même de fournir ces preuves étant le ministère de la défense et la direction générale des douanes qui , chacun à leur manière, ont efficacement empêché qu'aucun témoignage efficace ne soit fourni. L'un des prolongements lointains de cette affaire est l'assassinat de l'IGA Audran, entrée en scène d'une violence organisée capable de manipulations complexes. cette aptitude à la complexité est sans doute une des caractéristiques des circuits illégaux des armes.

L'autre type d'action illégale qui peut être repéré dans le comportement des producteurs d'armements vise non pas un marché extérieur, mais le marché intérieur lui-même ou plus précisément l'Etat, dans son rôle de client des entreprises d'armement: il s'agit des surfacturations de produits ou de prestations voire des escroqueries pures et simples à l'endroit du ministère de la défense, permettant à des entreprises de réaliser des bénéfices illicites au détriment de leurs propres gouvernements . Il arrive que ces pratiques soient dévoilées: c'est l'exemple des "factures du pentagone" où la combinaison de firmes insistantes et de contrôleurs peu scrupuleux permettaient aux premières des surfacturations injustifiées parfois sidérantes : le pentagone achetait dans certains cas des marteaux à 435\$ (les mêmes étaient à 15\$ dans le commerce <sup>1</sup>). Au total ces fraudes portaient sur des centaines de millions de dollars et plusieurs très grandes firmes américaines ont été condamnées.

Quelques temps plus tard, un scandale de nature différente est venu au jour, celui des "pots-de-vin du Pentagone" <sup>2</sup>: il s'agissait cette fois de la

---

1 voir J-P Hébert "Les ventes d'armes" (Syros).  
Chap.2

2 voir A.ZAKS "l'affaire des pots-de-vin du pentagone" .Dossier "Notes et documents". N°132.

part des entreprises d'obtenir illégalement des renseignements confidentiels sur les besoins ou prévisions de l'Etat fédéral et sur ses projections de prix de façon à maximiser leurs bénéfices, en contournant déloyalement la concurrence. Dans certains cas, il s'agissait de "placer des hommes" (ou d'en acheter) de façon à obtenir les marchés . Cette pratique s'était même étendue à des marchés étrangers puisque l'ancien chef de la mission militaire israélienne d'achats à New-York, le général Dotan , est en prison à Jérusalem, convaincu d'avoir empoché 10 millions de \$ de pots-de-vin <sup>1</sup>. L'ensemble de ces abus de confiance mettaient en cause la presque totalité des fournisseurs militaires US et s'est conclu par des amendes très lourdes.

De telles affaires ne sont venues au jour en France. On peut interpréter cette absence comme la conséquence d'un "verrouillage" efficace de l'information par un complexe militaro-industriel tout-puissant, mais cette thèse frise parfois le simplisme et surtout ignore le fait que le mode de régulation qui a prévalu jusqu'à ces dernières années en France en ce qui concerne le système de production de l'armement dispensait les entreprises d'avoir recours à de telles pratiques et de surcroît rendait difficile le passage à l'acte en face d'éventuelles tentations, au moins pour des ordres de grandeur significatifs. L'imbrication et la communauté d'intérêt de l'Etat et des producteurs permettaient en fait que des marges satisfaisantes soient définies par une négociation interne, en dehors de mécanisme de marché, marges dont le volume et la continuité dispensaient sans doute de chercher à réaliser des "coups" profitables mais risqués car remettant en cause l'avenir de la relation à l'Etat. De plus, une telle pratique qui situe clairement la firme face à l'Etat (en confrontation ouverte, avouée) était difficilement gérable dans le type de rapport fiduciaire qui surdéterminait les négociations parfois dures qui existaient entre producteurs et pouvoirs publics.

---

Avril 1989. GRIP . Bruxelles.

<sup>1</sup> Le Monde 21.12.1990

Toutefois, l'évolution actuelle du système de production de l'armement en France, démantelant ce type de régulation administrée qui s'était mis en place depuis l'après-guerre, verra évidemment se développer ce genre de pratiques corrompues. Les pouvoirs publics qui avaient jusque-là, grâce à ce système de régulation administrée, économisé sur les coûts de transaction devront se donner (ou financer) les moyens d'évaluer les propositions de firmes qui auront de moins en moins de raisons d'être loyales par rapport à un Etat qui ne leur sera plus familier.

### Les commissionnaires:

Le deuxième cercle de la corruption concerne les commissionnaires, c'est-à-dire les "intermédiaires", ceux sans lesquels les contrats - tout à fait officiels- ne peuvent se conclure, qui empochent au passage des commissions substantielles pour la rémunération de services qui se bornent à être très exactement la vente de leur influence : certains noms sortent quelquefois au jour : le saoudien Adnan KHASHOGGI (la vente d'engins blindés français à son pays lui rapporte dans les années soixante-dix 54 millions de \$ de commission) <sup>1</sup>, l'israélien Mike HARARI, fournisseur de Noriega <sup>2</sup>, l'iranien Hamad Heydari, commissionnaire du Shah d'Iran puis du régime Khomeiniste, condamné récemment à un redressement fiscal de 432 millions de francs pour ... avoir oublié de déclarer les commissions reçues à l'occasion de divers marchés <sup>3</sup>, Samir TRABOULSI, également impliqué dans l'affaire Péchiney <sup>4</sup>. A côté de ces noms "connus", qui

---

1 Le monde 22.12.1988

2 Le Monde 6.01.1990

3 Le monde 28.09.1991

4 la tribune de l'expansion, 26 janvier 1989.

mènent une existence officielle et hantent les soirées de la "jet-société", il existe un grand nombre d'autres intermédiaires anonymes, de moindre envergure, dont l'activité est bien décrite dans un article de la revue *Autrement* de 1985 <sup>1</sup> qui montre comment leur existence grise est, de fait, tolérée, quitte à nier toute relation en cas de publicité problématique: en 1989, le groupe Dassault dément par voie de presse avoir eu quelque contact que ce soit avec un agent commercial italien Luciano Zilocchi, consul honoraire de Guinée-Bissau, pour vendre des Mirage F1 à ce pays. L.Zilocchi venait d'être arrêté dans le cadre du démantèlement d'une filière politico-maffieuse (Ordine nuovo + mafia sicilienne) de trafic d'armes et de drogue<sup>2</sup>. Un mois plus tard, le gouvernement français bloque un contrat "douteux" de ventes de 50 missiles Mistral à la république populaire du Congo. Aussitôt, la société Matra (qui fabrique les Mistral) annonce qu'elle porte plainte contre X, estimant avoir été "abusée" par l'intermédiaire, Thierry Miaillier, interpellé et faisant l'objet d'une plainte du parquet pour faux et usage de faux, etc..<sup>3</sup>

Une des conséquences directement corruptrice de cette structuration est le développement des versements illégaux (enveloppes, pots-de-vin, etc...) qui permettent "d'acheter" les "bonnes" décisions: ce type de pratique paraît généralisée dans les contrats d'armements n'épargnant aucune firme, ni aucun type de contrat. la dispersion géographique des "scandales" suffit à établir cette généralisation. En s'en tenant aux premiers mois de 1993, on relève la

---

1 voir "entretien avec un vendeur" in "ARMES"  
(*Autrement* N°73 octobre 1985.p.189-192)

2 *Le monde*, 1er février 1989 et 2 février 1989

3 *La tribune de l'expansion*, 9 mars 1989 et 10 mars 1989. Il ne semble pas que cette palinte ait finalement été instruite.

décision allemande de suspendre son programme d'un avion militaire de reconnaissance LAPAS à la suite d'une information judiciaire pour corruption<sup>1</sup>, la mise en cause de Thomson-CSF, accusé d'avoir versé des pots-de-vin à des chefs militaires en Thaïlande pour emporter un contrat d'équipement de 180 MF<sup>2</sup>, la saisie d'une lettre compromettante chez les représentants d'Agusta en Belgique: la firme italienne avait emporté en 1988 (face à l'Aérospatiale) un contrat de 46 hélicoptères<sup>3</sup>.

On est ici au coeur de la corruption : ces intermédiaires monnayent leur influence, la renforce à coup de pots-de-vin et obligent quasiment les contrats officiels eux-mêmes à passer par ces voies occultes. Il faut bien noter qu'il s'agit ici d'individus (et non pas de structures économiques comparables à celles des négociants) et que ces individus ne font pas partie de l'appareil d'Etat (à la différence des prébendiers).

L'activité économique de ces commissionnaires est parfois présentée comme rationnelle économiquement dans la mesure où ceux-ci contribueraient au fonctionnement du marché, à la conclusion des transactions, en mettant en rapport précisément offreurs et demandeurs, fournissant ainsi un service réel, à la façon des courtiers ou autres agents de change par exemple. Cette analyse serait recevable si la rencontre entre offreurs et demandeurs était impossible (ou difficile) en l'absence de ces commissionnaires ou si le marché des armes était par nature opaque. Or, il n'en est rien: dans la plupart des cas (trafics proprement dits exceptés) ce commerce est un commerce d'Etat et la rencontre entre offreurs et demandeurs serait parfaitement possible.

---

1 les echos, 18 janvier 1993.

2 Les echos, 15 février 1993.

3 Le Monde, 13 avril 1993.

Surtout l'opacité du marché des armes est due en bonne partie précisément à l'interposition des commissionnaires: c'est parce que ceux-ci agissent pour circonvenir le Prince, devenir influent sur lui, être sa représentation dans ce domaine particulier que l'accès direct et clair au Prince devient difficile et qu'il faut passer par ces commissionnaires. Autrement dit, si la rémunération des commissionnaires paye bien une certaine dissipation d'opacité, encore convient-il de ne pas perdre de vue que cette opacité est créée par ces commissionnaires eux-mêmes. Leur rôle économique ressemble donc peu à celui des courtiers (qui apportent aux offreurs et aux demandeurs des informations nouvelles, qu'il faudrait, en l'absence de ces agents, trouver moyennant un certain prix). Il est beaucoup plus proche de celui des racketteurs qui vendent une "paix" qui n'est menacée que par eux-mêmes.

Si ce qui précède est juste, il est clair que la généralisation de ces commissionnaires dans les contrats d'armement est un phénomène grave pour l'avenir. Leur rôle autrefois nié ou soigneusement dissimulé acquiert peu à peu droit de cité (les interviews, livres, références se multiplient. Des dispositions fiscales règlent les modalités de versement des commissions etc.). Or, ils constituent une catégorie particulièrement pure de corruption (un des indices supplémentaires de ceci étant que la plupart d'entre eux, loin d'être seulement des commissionnaires en armement sont également au centre de divers trafics, y compris de drogue, dans un dégradé de situation qui va jusqu'aux organisations maffieuses proprement dites).

L'Etat doit d'autant plus se sentir menacé par le développement irrépensible de cette catégorie que celle-ci est au contact direct d'une partie du personnel d'Etat et que le caractère naturellement contagieux

de la corruption va entraîner le développement des tentations prébendaires.

Les prébendiers:

On désigne par là la situation de ceux qui, appartenant à l'appareil d'Etat, profitent de cette fonction pour, d'une façon ou d'une autre, en tirer des avantages personnels.

La gamme de ces avantages est très variée, des "petits cadeaux" aux concussions consistantes. Certes, les "petits cadeaux" ne sont pas spécifiques au secteur de l'armement. De même, les pratiques consistant à rémunérer grassement un "intervenant" dans un colloque se rencontre dans bien d'autres domaines.

Deux mécanismes plus importants sont à l'oeuvre:

\* d'une part, la concussion proprement dite: la proximité et la fréquentation des "commissionnaires" induit facilement la tentation pour des agents publics de se transformer à leur tour en commissionnaires. Ce mécanisme est d'autant plus fort que l'appareil d'Etat est faible (ou que ses moyens financiers sont réduits). Il est de surcroît modulé par les caractéristiques du système de production (et de vente) d'armements: importance du secteur public, importance des dispositifs d'encadrement et de contrôle.

Dans ces dernières années, c'est un scandale en Belgique en 1987 où le ministère de la défense est accusé d'avoir favorisé moyennant pots-de-vin une firme américaine General defence corporation au détriment d'une société hollandaise pour la livraison de 150 000 obus<sup>1</sup>. C'est en 1988 la démission du ministre grec de la défense pour protester contre les interventions de conseillers du premier ministre Papandréou, couvrant les

---

<sup>1</sup> Libération, 18 février 1987



malversations de la firme grecque d'armement EBO et imposant des tractations douteuses à l'occasion de l'achat des Mirage français<sup>1</sup>. C'est la gigantesque faillite frauduleuse de la Bank of credit and commerce international (BCCI) qui, entre autres, avait mis en place des mécanismes bancaires pour faciliter l'acquisition par l'Argentine, la Libye ou le Pakistan d'armes nucléaires<sup>2</sup>, la même banque étant accusé d'avoir pratiqué le blanchiment d'argent de la drogue (Pakistan, Pérou)<sup>3</sup>. Aux Etats-Unis, la même année, un ancien secrétaire d'Etat adjoint à la marine, Melvyn Paisley, est condamné à quatre ans de prison pour trafic d'influence<sup>4</sup>. En Allemagne, l'année suivante, le scandale des livraisons illégales d'armes à la Turquie entraîne la démission du ministre de la défense Gerhard Stoltenberg, "incapable de tenir en main son ministère"<sup>5</sup>. Et l'extension de ces pratiques paraît bien être capable de toucher les cercles les plus élevés du pouvoir ou de la société: on se souvient des libéralités dont bénéficiait le prince Bernarhd des Pays-Bas, de la part de la firme Northrop, au moment du contrat du siècle. D'après les sources américaines, deux des frères de Nicolae Ceaucescu vendaient régulièrement des armes soviétiques à la CIA (40 millions de dollars en 10 ans)<sup>6</sup>. Les mêmes sources indiquent que le propre fils de Margaret Thatcher aurait également été impliqué dans des ventes d'armes au Moyen-Orient dans les années quatre-vingt<sup>7</sup>.

On a ici affaire à une extension par capillarité de la corruption des commissionnaires, qui, peu à peu, délite la relation entre agents publics et Etat jusqu'à faire passer au premier plan l'intérêt privé de ces agents avant l'intérêt de l'Etat.

L'autre mécanisme à l'oeuvre dans cet ordre de corruption est plus

---

1 Le Monde, 16 décembre 1988.

2 The Guardian, 5 juillet 1991

3 Le monde, 27 juillet 1991

4 le monde, 20 et 21 octobre 1991.

5 Le monde, 2 avril 1992

6 Le Monde, 8 mai 1990

7 Les echos, 26 novembre 1992

subtil car il ne se traduit pas d'abord par un gain monétaire immédiat: c'est le passage d'agents publics à des fonctions chez les producteurs d'armement et l'espèce d'osmose qui finit par en résulter entre tout ou partie de l'appareil d'Etat chargé du CONTROLE de l'industrie d'armement, tant en ce qui concerne la production que les ventes, et la fraction dirigeante de ces entreprises. En France, théoriquement, des dispositions légales limitent les conditions de ce "pantouflage" (délai de cinq ans, restrictions s'il s'agit d'embauches dans une société dont le fonctionnaire avait à connaître).

Malgré cela, ces allers et retours fonction publique/fonction industrielle ne sont pas rares; et même se sont multipliés: Tel ancien responsable des affaires internationales à la DGA est devenu responsable de la stratégie export chez Dassault, puis vient de réintégrer les affaires internationales de la DGA. Il ne faisait que prendre la suite de Hugues de l'Estoile dont le parcours avait été à peu près le même. L'actuel PDG de la SNECMA est l'ancien responsable des restructurations industrielles au ministère. Le prédécesseur de Louis Gallois à la tête de l'Aérospatiale était un ancien Délégué général pour l'armement. etc De plus, les entreprises embauchent fréquemment d'anciens responsables des armées (chefs d'état-major notamment). ceux-ci ont eu des responsabilités dans le choix et la conduite des programmes d'armements. La perspective (ou l'éventualité) d'avoir à prévoir pour la période de leur retraite un point de chute dans le secteur industriel peut ne pas être sans influence sur leurs jugements dans la période active.

Dans le cas du système français, on peut nuancer cette critique en ce qui concerne les ingénieurs de l'armement;; qu'un grand nombre de ceux-ci passent un certain temps chez les industriels peut aussi avoir un effet inverse à celui de la corruption en permettant une meilleure connaissance par les services de la DGA des mécanismes concrets de décision économique chez les entrepreneurs (en évitant donc que les services négociateurs de prix de la DGA ne soient trop facilement abusés par des

assertions invérifiables ou invérifiées), voire en donnant certains moyens de "surveillance" de fait. Tout dépend ici de la force idéologique de la notion de service public: tant que cette notion est dominante (et globalement vécue comme légitime et honorable) la présence d'ingénieurs de l'armement dans les entreprises est plutôt un moyen pour l'état d'économiser sur les coûts de transactions et d'assurer une certaine cohérence idéologique. A partir du moment où les rapports de force s'inversent et où le calcul économique individuel de coût-avantage devient dominant, le comportement en terme de service public étant dévalorisé comme étant au mieux naïf (donc inefficace) ou plus vraisemblablement hypocrite, alors cette imbrication entre personnels de la DGA et entreprises risque bien d'être la voie de transmission des comportements commissionnaires au coeur de l'appareil d'Etat.

### Circulation de la corruption entre les différentes formes structurelles et rapport à l'appareil d'Etat:

Finalement on peut représenter les quatre formes de corruption caractérisées ci-dessus:

□ □

une telle représentation à l'avantage de situer ces quatre formes de corruption par rapport à l'appareil d'Etat. Elle peut permettre en outre de formaliser la situation de corruption: si le mouvement se fait de la périphérie vers le centre, on est en présence d'un état subissant la contagion de la corruption. S'il se fait du centre vers la périphérie, on est en présence

d'un Etat corrompeur, exportant ses propres pratiques désagrégées.

Toutefois cette représentation ne rend pas compte de la complexité possible des combinaisons entre les différentes formes de corruption (et entre le jeu des différents acteurs): on pourrait donc envisager une deuxième représentation, tétraédrique cette fois-ci:

Une telle représentation permettrait de distinguer différentes situations:

la face PCN serait celle d'un état fort, où les initiatives individuelles à la marge n'ont pas de place (cas de la France?)

la face PCG serait celle d'un état trafiquant intermédiaire dépourvu d'industrie (Malte?)

la face CNG serait celle d'un Etat faible, où les trafiquants n'ont pas besoin d'acheter l'appareil d'Etat (Tchécoslovaquie?)

la face PNG pourrait peut-être représenter le type de relations qui existaient dans les fournitures d'armements entre l'ex-URSS et certains pays de sa zone d'influence.

On pourrait de plus considérer l'opposition de certains axes:

il y a ainsi deux axes qui s'opposent entre ceux qui "touchent aux armes" (parcequ'ils les fabriquent, qu'ils transportent etc;) et ceux qui n'ont qu'un rapport abstrait aux armes (parcequ'ils vendent du "service")

on peut de même considérer qu'une autre dualité oppose ceux qui sont en

situation individuelle dans ces rapports et ceux qui sont en situation collective (entreprises, réseaux d'inforamteurs)

On pourrait encore distinguer entre ceux qui ont un pouvoir "sur les armes" (par leur position dans l'appareil d'Etat ou dans l'industrie) et ceux qui ont un pouvoir "par les armes" (parceque c'est le trafic même qui leur donne un pouvoir):

Un telle représentation est peut-être mieux à même de rendre compte de la complexité des relations qui peuvent s'établir entre les différentes niveaux de la corruption.

2 ventes d'armes et violence:

(affaire à suivre)